



Conseil économique et social

Distr. limitée
29 mai 2013
Français
Original : anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Douzième session

New York, 20-31 mai 2013

Points 8 et 9 de l'ordre du jour

**Travaux futurs de l'Instance permanente,
notamment sur les questions relevant du Conseil
économique et social et les nouveaux problèmes**

**Projet d'ordre du jour de la treizième session
de l'Instance permanente**

Suite donnée aux recommandations de l'Instance permanente

Travaux futurs

1. L'Instance permanente a recensé les propositions, objectifs, recommandations et domaines d'action future possibles indiqués ci-après et recommande, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, que les États, les entités des Nations Unies et les organisations intergouvernementales, les peuples autochtones, le secteur privé et les organisations non gouvernementales apportent leur concours à leur réalisation.
2. Il est entendu par le Secrétariat que les propositions, objectifs, recommandations et domaines possibles d'action future assignés à l'Organisation des Nations Unies, tels qu'énoncés ci-après, seront réalisés dans la limite des ressources du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires disponibles.
3. L'Instance permanente se félicite des efforts faits par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour encourager la participation politique des peuples autochtones en Amérique latine et dans les Caraïbes, et de l'appui qu'il a fourni à l'élaboration du rapport sur la démocratie et les peuples autochtones dans la région. L'Instance recommande au PNUD d'étendre cette bonne pratique à d'autres régions et d'assurer un suivi régulier de ces travaux.
4. L'Instance permanente se félicite de l'évaluation de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones effectuée au Guatemala, dont les résultats ont été présentés aux experts de l'Instance, au Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones et au Rapporteur spécial sur les droits des peuples



autochtones. Elle recommande que des mesures semblables soient prises par d'autres équipes de pays des Nations Unies et d'autres pays.
